

Le CME mobilisé contre la pollution lumineuse

11 janvier 2023

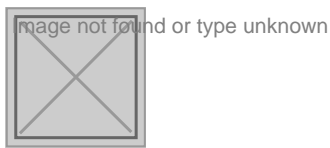
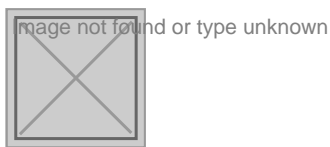
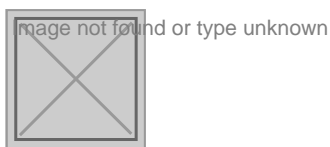
CMEJ

Environnement

Toute la ville

Dans le cadre de leur mandat, les élus du **Conseil Municipal Enfants** (CME) ont travaillé sur l'influence de la lumière sur la nature. On estime que 200 millions d'euros d'économies pourraient être réalisés si toutes les enseignes lumineuses étaient éteintes entre 1 h et 6 h du matin, comme le prévoit la loi. Par ailleurs, la **pollution lumineuse** est une source de perturbation pour de nombreux êtres vivants.

Ainsi, le CME a proposé aux **commerçants de Saint-Sébastien** d'éteindre leurs enseignes la nuit et d'apposer un sticker sur leur devanture en signe de leur engagement. Plusieurs dizaines d'entre eux ont déjà répondu positivement à cette requête.



■